

**Commune de LAVERNAY**  
**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du lundi 23 Mai 2022**

*Le Conseil Municipal s'est réuni le vingt-trois mai deux mil vingt-deux sur la convocation du Maire en date du dix-huit mai deux mil vingt-deux.*

*Étaient présents : Mme CHEVALIER Martine, Mme BERGEROT Véronique, Mr FAIVRE Frédéric, Mr PELOT Alain, Mr PUIG Laurent, Mr SEVY Bruno, Mr STIRNEMANN Claude, Mme TOURNIER-ENARD Andrée.*

*Absents excusés : Mr BAUR Christophe, Mr CLERGET Damien, Mr DAMBRE Patrick, Mme BORDAS Stéphanie, Mr PATAT Marcel, Mme ROUGEOT Emilie, Mme VIPREY Delphine.*

*Absent : -*

*Pouvoir de Mr DAMBRE Patrick à Mme CHEVALIER Martine, de Mr PATAT Marcel à Mr FAIVRE Frédéric et de Mme BORDAS Stéphanie à Mr PELOT Alain.*

*Mme CHEVALIER Martine est élue secrétaire de séance.*

*Mr PELOT Alain lit le PV de la réunion du deux mai deux mil vingt-deux ; celui-ci est adopté à l'unanimité.*

**Ordre du jour :**

- 1- Travaux « salle polyvalente
- 2- Acquisition « matériel de tonte »
- 3- Licence IV
- 4- Organisation élections législatives
- 5- Festivité du 14 juillet
- 6- Questions diverses

**1 – Travaux « salle polyvalente »**

Suite à la proposition du cabinet Chautemps, le Conseil municipal propose quelques modifications sur le projet. Une étude acoustique et sur le mode de chauffage sera réalisé prochainement.

**2 – Acquisition « matériel de tonte » N°2022-05-31**

Lors du conseil municipal du 2 mai, le Conseil Municipal avait décidé d'accepter le devis pour l'acquisition d'une tondeuse autoportée avec bennage en hauteur de la société MANZONI, d'un montant de 19.300,00 € HT soit 23.160,00 € TTC avec reprise de notre matériel actuel.

Après consultation, il s'avère que les réparations de l'ancien matériel sont moins élevées que prévues.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire réparer l'ancien matériel et d'accepter le devis pour l'acquisition d'une tondeuse autoportée avec bennage en hauteur de la société MANZONI, d'un montant de 20.300,00 € HT soit 24.360,00 € TTC et autorise M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant. Cette somme sera inscrite au BP commune 2022.

Cette délibération annule partiellement la délibération du 2 mai sur l'achat d'une tondeuse autoportée.

**3 – Licence IV**

Afin de pouvoir conserver notre licence IV, le conseil municipal réfléchi à comment intégrer la buvette lors d'une manifestation (proposition : organisation d'un tournoi de pétanque sur une semaine).

Ce point sera débattu lors d'un prochain conseil.

**4 – Organisation élections législatives**

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin.

Le conseil municipal recherche des volontaires pour la garde du bureau. Merci de contacter la mairie.

## **5 – Festivité du 14 juillet**

Le feu d'artifice sera tiré le 12 juillet à 22h30. Le verre de l'amitié sera servi à l'issue du feu.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h30  
La prochaine réunion aura lieu le Lundi 20 Juin 2022 à 20h30**

Liste des délibérations prises en séance du Conseil Municipal du 23 mai 2022 :

2022-05-31 Acquisition « matériel de tonte »

Signature des Conseillers Municipaux présents au Conseil Municipal du 23/05/2022

|                    |  |                 |  |
|--------------------|--|-----------------|--|
| PELOT Alain        |  | FAIVRE Frédéric |  |
| STIRNEMANN Claude  |  |                 |  |
| CHEVALIER Martine  |  | PUIG Laurent    |  |
|                    |  |                 |  |
| BERGEROT Véronique |  | SEVY Bruno      |  |
|                    |  | TOURNIER Andrée |  |
|                    |  |                 |  |
|                    |  |                 |  |